

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7389780401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/7389780401>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 décembre 2024** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

HOLDING PRIOUL

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : La Martelière
LOIGNE SUR MAYENNE
53200 LA ROCHE NEUVILLE
880 030 887 RCS LAVAL

Suivant décision du 26/12/2024, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat-revente de tout bien immobilier ou terrain (marchand de biens), la propriété, la gestion, la construction, l'entretien, l'exploitation, la location, l'administration et la disposition, de tout terrain et de tout immeuble à usage d'habitation, professionnel ou commercial, ou droits réels immobiliers, dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport, prescription acquisitive, partage ou autrement, la location par voie de crédit-bail immobilier de tous immeubles bâtis et leur sous-location, tous placements de capitaux sous toutes formes y compris la souscription de toutes actions et obligations, parts sociales, la réalisation, pour son propre compte, d'investissement en bourse, en cryptomonnaie, la propriété, la gestion, la revente, pour son propre compte de pièces de collections, notamment dans l'art ou les véhicules de collection, la propriété, la gestion, la revente de chevaux de course, la constitution, l'exploitation, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière ainsi que la détention de tout terrain à boiser ou non, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers, le conseil, l'assistance administrative, comptable, financière, informatique, stratégique et développement et autre apportée notamment mais pas exclusivement aux filiales, la gestion d'exploitation et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex